

OBJET

VALIDATION DU  
RAPPORT DE LA  
CLECT DU 11 MARS  
2016

Secrétariat Général/AM/PV  
N°28/04/16

NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le 12 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 6 avril 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Annick MATTIGHELLO, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. MATTIGHELLO Annick, VILTART Patrick, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, ASCONE Giuseppe, AUQUIERT Joëlle, PIERARD Mariam, PIERARD Léone, FONTAINE Annie, SIMON Jean-Louis, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, LIBERT Jean Claude, ZAHAFI Hafida, BOUTAOUS Fabienne, VERWAERDE Laurent, VASAMULIET Hugues, CAPELLE Valérie, DESPEGHEL Daniel.

Monsieur EI HADANI a donné procuration à Madame AUQUIERT Joëlle  
Madame MENAGE Régine a donné procuration à Madame MERIAUX Sabine  
Monsieur REKBI Ali a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha  
Monsieur DUBOIS Jean Louis a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis  
Madame CORNUT Micheline a donné procuration à Monsieur DESPEGHEL Daniel

Absents : CONVENANCE Jean Luc, GILLOTEAU Sergine, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan

Formant la majorité des membres en exercice

**SECRETAIRE DE SEANCE : AUQUIERT Joëlle**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commission Locale des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre s'est réunie le 11 Mars 2016 concernant :

- l'évaluation du montant des charges en matière d'intervenants sportifs
- l'évaluation du montant des charges de la piscine André Leduc à Hautmont
- l'intégration des communes de l'ex communauté de communes Nord Maubeuge (CCNM) et de l'ex communauté de communes frontalière Nord Est Avesnois (CCFNEA) en matière de contingent SDIS ;

Le rapport de la CLECT reçu en Mairie le 23 Mars 2016, qui a été porté à votre connaissance, a été présenté en Conseil Communautaire le 31 Mars 2016 et doit être adopté par les Communes.

**Le Conseil Municipal,**

**Après** avoir pris connaissance des conclusions du rapport de la Commission locale des charges transférées,

**Adopte son contenu à l'unanimité,**

**Charge** Madame le Maire de notifier la présente délibération à la CAMVS.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

**Fait en séance, le 12 avril 2016**

**Ont signé les membres présents**

**Pour copie conforme,**

**LE MAIRE,**

**Annick MATTIGHELLO**

